

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 23 janvier 2017**

Convocation du 16 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois janvier à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DUBONNET, Maire.

Présents : Philippe DUBONNET, Jocelyne GOUGOU, Vincent LAGUILLAUMIE, Bernard MARECHAL, JF DUBONNET, Marianne NEGRE, Joëlle ARNAUD, C MASCHERONI, Catherine LALINDE, JB CURTO

Absents : Agnès MARANZONI, JC PILLET, A NDIAYE, Serge ROCHE, Hubert MARECHAL

M JF DUBONNET a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Aménagement parking Chef-Lieu : demande de subventions
- Travaux en cours
- Questions diverses

La séance débute à 20h12

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2016 est adopté à l'unanimité (10 votants).

Création de places de parking au Chef-Lieu : demandes de subventions**- Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Le secteur situé derrière l'établissement scolaire va être urbanisé par la Savoissienne Habitat. Cette opération comprendra 19 logements dont 7 logements locatifs et 12 logements destinés à la vente. L'accès à ce lotissement se fera par le terrain servant actuellement à la dépose des enfants à l'école. Il convient donc d'envisager un aménagement de cet espace pour permettre à la fois de conserver des places de stationnement à proximité des deux établissements publics et d'accéder aux futurs logements.

Objectifs :

- ✓ Conserver une capacité de stationnement équivalente,
- ✓ Permettre l'accès sécurisé à l'école et à la salle polyvalente,
- ✓ Permettre la création d'une voirie d'accès au lotissement
- ✓ Conserver un espace ludique
- ✓ Supprimer l'aspect « parking de supermarché » qui caractérise ce site actuellement

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance du projet et en avoir délibéré, approuve le projet d'aménagement du centre et de création de places de parking.

Coût prévisionnel des travaux :

- maîtrise d'œuvre de travaux phase étude : 5 200€ HT
- maîtrise d'œuvre de travaux phase réalisation : 5 200€ HT
- travaux : 123 333€ HT

- demande à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une aide financière la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération
- demande l'autorisation de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention
- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2017 (compte 2315)
- autorise monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Adopté à l'unanimité (10 voix)

- **Conseil Départemental (FDEC)**
Même demande que ci-dessus.

Adopté à l'unanimité (10 voix)

M JC PILLET arrive à 20h19.

Travaux en cours

- **Etanchéité mairie** : au cours des travaux, un trottoir de l'ancien presbytère a été découvert. Les pavés n'ont pas pu être remis en place compte tenu des conditions météorologiques.
- **Accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite** : attente de l'avis des bâtiments de France et de l'accord pour la subvention avant de débiter les travaux. Choix du coloris de la rampe d'accès.

Monsieur H MARECHAL arrive à 20h25.

Butte du Chef-Lieu

Une réunion relative à la sécurité a eu lieu ce jour à 18h00. La première phase de travaux (terrassement, voirie et VRD) débutera en février et durera 2 mois.

La 2^{ème} phase comprenant la construction des bâtiments suivra. 3 grues seront disposées sur le chantier. Les réseaux seront tirés pendant les vacances de Pâques.

Pendant toute la durée des travaux, 18 mois environ, l'accès au parking sera perturbé. Une information sera faite auprès des délégués de parents d'élèves et de la directrice d'école. Les parents recevront un courrier matérialisant les parkings aux alentours de l'école et de la salle des fêtes. Les réunions de chantier auront lieu le jeudi à 09h00.

Recensement de la population : M B MARECHAL fait un point sur l'avancée de la collecte. Réunion mercredi avec le superviseur de l'INSEE.

Chambéry Métropole-Cœur des Bauges : désignation des membres dans les commissions+CCIID

Architecte conseil : M LOISEAU a quitté ses fonctions en décembre dernier. Un recrutement est en cours.

Prochain conseil municipal : le 27 février 2017

Liste électorale : 45 inscriptions pendant la période de révision

Distribution des LED : on ne donne pas suite

SIVOM de Cognin : Mmes GOUGOU et LALINDE font le point sur les dernières réunions. Il faudra reparler des jobs d'été pour 2018. Prochaine réunion prévue le 08 mars 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.